

Santé : les réformes restent dans la seringue

Hosto d'usure du personnel...

QUELQUES HEURES avant le discours de Macron sur la santé, le 6 janvier, Olivier Véran avait fait monter la mayo (BFM) : « Le Président va prononcer un discours qui va faire date. » Pour désespérer les soignants ? « On n'attendait rien de ses annonces et on a quand même été déçus », résume Pierre Schwob, le porte-parole du Collectif inter-urgences. Une prouesse !

Parmi les annonces de Macron : une réforme des 35 heures (oh, le vieux débat !), qui ont « désorganisé » l'hôpital. Il va falloir revoir tout ça, a expliqué Jupiter, sans plus de précisions.

Le dernier « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique », pondu par le ministère de la Transformation publique, fournit, lui, quelques enseignements : en 2021, le temps de travail moyen dans la fonction publique hospitalière a été de... 38,7 heures par semaine. Car les soignants empilent déjà les heures supplémentaires. Quant à la tarification à l'activité, qui a « créé beaucoup de dysfonctionnements » à l'hôpital, « on va en sortir », a poursuivi Macron, sans dire comment, et après avoir fait la même promesse en 2018. Quatre ans et un effondrement de l'hôpital plus tard, on piaffe.

Le 9 janvier, les collectifs hospitaliers ont annoncé, eux, un « printemps de mobilisation » avec une revendication phare depuis trois ans : la mise en place d'un ratio minimum de soignants pour s'occuper des patients. « La moyenne de l'OCDE, c'est 6 à 8 patients par infirmière. En France, on est au double, explique Thierry Amoureux, du syndicat infirmier SNPI. Résultat : le personnel s'épuise et s'en va. »

Or, incroyable mais vrai, sans soignants, pas de soignés. Il est donc temps d'inverser la vapeur. « 180 000 infirmières de moins de 62 ans n'exercent plus, pointe Thierry Amoureux. Il suffirait d'inciter un tiers d'entre elles à re-



venir pour combler les trous, mais elles ne vont pas revenir pour travailler en sous-effectif et pas assez payées. » Instaurer des ratios, comme il en existe déjà en réanimation, est la « seule solution », martèle Isabelle Desguerre, neuropédiatre à l'hôpital Necker : « Si on leur garantit qu'on ne leur collera pas 15 malades, les infirmières reviendront. »

Travail de seuil

Le débat, qui mitonnait à feu doux, pourrait bouillonner d'ici peu : le sénateur (PS) Bernard Jomier a repris l'idée et déposé une proposition de loi qui sera discutée début février. Le 23 décembre, devant une poignée de chefs hospitaliers, Macron avait, lui, sorti une autre cartouche et évoqué – mais sans aller plus loin – l'idée de mettre en place des « seuils critiques ». Un service ne pourrait pas aller au-delà d'un certain nombre de patients par soignant, et chaque service, plutôt que la loi, fixerait son propre seuil. « Si l'idée est établie des critères "au pire", on y est

déjà, ça ne sert à rien », débîne Sophie Crozier, neurologue à la Pitié-Salpêtrière.

Dans une tribune (« Le Monde », 19/11), la sociologue Dominique Méda estimait que la mise en place de tels ratios nécessiterait l'embauche de 100 000 infirmiers pour un coût de 5 milliards d'euros. Pas étonnant que Macron tourne autour du pot...

Isabelle Barré

Le groupe Avec en soins intensifs !

DRÔLE de « journée de deuil », ce 9 janvier, pour les salariés en colère de la clinique mutualiste de Grenoble. Eux qui protestaient contre les méthodes de leur patron, Bernard Bensaïd, pédégé du groupe de soins Avec, ont appris que ce dernier venait d'être placé en garde à vue. A Vincennes, Bensaïd participait à une réunion du comité exécutif de son entreprise lorsque ses locaux – ainsi que son domicile – ont été perquisitionnés.

La réunion précédait un conseil d'administration de la clinique grenobloise, sous haute tension. A

l'ordre du jour : un prêt de 2,7 millions d'euros de l'hosto à Doctocare, une entité d'Avec. Une curieuse et nouvelle libéralité qui a motivé la manif estampillée « Journée clinique mutualiste en deuil », organisée par le syndicat Force ouvrière.

En tout, 8 millions d'euros de prêts auront été octroyés par la clinique au groupe, et seulement 1,5 million remboursés. En juin, FO et la CGT avaient déposé une plainte pour prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics (l'établissement reçoit en effet des aides publiques, notamment de l'agence régionale de

C'ÉTAIT il y a un an. Dans son livre « Les Fossoyeurs », Victor Castanet – chiffres et détails à l'appui – accusait le groupe Orpea d'optimiser ses bénéfices au détriment du bien-être des résidents de ses Ehpad (couches et nourriture rationnées) et de ses employés.

Tremblement de terre ! Le gouvernement, qui semblait découvrir la lune, se réveillait alors. Le 8 mars, Brigitte Bourguignon, la ministre déléguée chargée de l'Autonomie, annonçait un plan de contrôle de tous les établissements pour personnes âgées dépendantes d'ici à l'été 2024. Ambitieux, quand on sait qu'ils n'étaient jusqu'à présent inspectés en moyenne qu'une fois tous les vingt à trente ans...

Son remplaçant, le nouveau ministre Jean-Christophe Combe, y croit pourtant toujours dur comme fer. La preuve : entre février et décembre, claironne-t-il (« Ouest France », 8/12), des contrôles ont déjà eu lieu dans plus de 1 400 établissements. Bizarre. Car, selon un collectif d'inspecteurs en poste dans les agences régionales de santé (ARS), seulement 700 vérifications ont été réalisées. Moitié moins ! Contactés par « Le Canard » les deux parties persistent et signent.

En Pays de la Loire, le collectif en recense par exemple 55, soit 10 % des maisons de retraite médicalisées du territoire. Même chose en Normandie. L'Île-de-France fait mieux, avec 17 % : 120 maisons. Des données plus en accord avec les 600 contrôles annoncés le 26 octobre par le même ministre lors de l'examen du projet de budget de la Sécu.

Inspections de papier

Les vérifs sont menées pour 80 % d'entre elles « sur pièces » (à distance) et pour 20 % sur place...



santé). C'est cette plainte qui a motivé l'interpellation du patron.

A deux reprises, « Le Canard » (9/11 et 28/12/22) avait révélé les ardoises en pagaille (Urssaf, loyers, factures), heures travaillées non payées, procès perdus aux prud'hommes et autres casseroles de ce « Bernard Tapie de la santé » et de son groupe aux 12 000 salariés, spécialisé dans les soins médicaux et à domicile.

Bernard Bensaïd, qui pensait tellement mériter la Légion d'honneur qu'il s'en était ouvert auprès du « Dauphiné libéré » (17/11), doit tomber des nues... **F. R.-G.**

Pas de quoi faire trembler les bourreaux de petits vieux ! Les directeurs d'Ehpad doivent déposer des documents sur une plateforme, qui sont ensuite examinés par les agents : le projet d'établissement, le compte rendu du conseil de vie sociale, l'état des effectifs... « On ne peut pas repérer la maltraitance sur papier », s'insurge un inspecteur de l'action sanitaire et sociale. Sur pièces, je n'aurais pas vu que le système d'appel malade ne fonctionnait pas dans la majorité des chambres de tel Ehpad, que les locaux étaient sales ou dangereux dans un autre, ou encore que les médicaments étaient périmés. »

Pour bien faire, il faudrait déjà disposer d'inspecteurs en nombre suffisant. Le seul corps des médecins inspecteurs (621 en 2009) a été divisé par 2 : 293 aujourd'hui ! Quant au calendrier d'ouverture des concours de recrutement 2023 du ministère de la Santé, il ne prévoit aucune embauche de médecins ou de pharmaciens inspecteurs. Et, si le gouvernement a bien promis l'ouverture de 120 postes en renfort, il ne s'agit là que de contractuels encore en cours d'embauche, dont le contrat prendra fin en 2024 : ils géreront l'administratif et ne sont pas habilités à signer les rapports...

Pour les médecins inspecteurs, les contrôles ne représentent que 8 % du temps de travail, et 28 % pour les pharmaciens, selon un rapport de l'Assemblée nationale de juin 2021. Tous sont désormais priés de mettre les bouchées doubles et de mener des examens sur pièces – en six jours – et sur place – en douze jours –, dont une seule journée dans les locaux. Une partie de ces visites de terrain, inopinées, sont appelées « flash ». Menées en effectif réduit, elles donnent lieu à des rapports plus concis. La découverte du prochain scandale Orpea n'est pas pour demain.

Un pas en avant, deux Ehpad en arrière...

Fanny Ruz-Guindos